

Image not found or type unknown



## Suspension du Permis de conduire

Par **Teksen**, le **14/03/2014** à **23:27**

Bonsoir Maître, j'ai suspension de permis de 3 mois, audience ordonnance pénale le 28 avril 14, j'ai reçu un courrier de l'assurance qui dit décharge de garantie zéro euros ! Ma voiture est épave valeur par expert 25 000 euros, j'ai encore un credit personnel à payer.

Vous pouvez me dire si j'ai un recours pour être indemnisé par l'assurance svp. J'ai contester l'ordonnance pénale. ( j'ai un contât tous risk valeur majorée et c'est le premier accident de ma vie de plus l'autre vehicule était à l'arrêt sans warning et signalisation dans la nuit je ne pouvais pas l'éviter au milieu de l'autoroute et il est positif aussi retrait de permis aussi...

Merci d'avance